



JOURNÉES FRANCOPHONES
DE RADIOLOGIE **2022**
DIAGNOSTIQUE & INTERVENTIONNELLE

G4 Régionaux

Pr Jean-Pierre PRUVO - Bruno BOYENVAL



CNPMEM

Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Créé le 15 mai 2019, le Conseil National Professionnel des Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale regroupe les organismes professionnels et sociétés savantes en liens avec la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale.
Il a pour vocation d'être représentatif de l'ensemble des champs d'activités professionnels.



CNPMEC

Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Les 4 organismes représentatifs constituent le CNPMEC

AFPPE



AFTMN



AFTMN

Association Française
des Techniciens en Médecine Nucléaire

CHCFMEM



APTE





CNP MEM

Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Election prévue en 2022

Le bureau du CNP est constitué de :

Présidente : Séverine MOYNAT (AFTMN)

Vice-président : Joël COMTE (AFPPE)

Secrétaire général : Franck MORICE (CHCFMEM)

Trésorière : Sylvie TRESAL-MAUROZ (CHCFMEM)



CNP MEM

Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

Les autres membres du CNP sont :

AFPPE : Philippe GERSON, Annie GRAUL, Philippe LE TALLEC,
Matthieu CABY, Pierre-Emmanuel ZORN

AFTMN : Eric GONZALEZ, Jean-Luc RIU

CHCFMEM : Bruno BOYENVAL, Pascal DURAND, Béatrice JAMAULT

Election du bureau prévue le 10 oct 2022

APTE : Jean-Marc SADRIN

Conseil National Professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

associe toutes les composantes de la radiologie française



CNPMEM

Conseil National Professionnel des
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale



Manipulateur en électroradiologie médicale : un métier en tension, une attractivité à renforcer

Rapport

Charlotte CARSIN

Alain MEUNIER

Membres de l'Inspection générale des affaires sociales

2020-063R
Février 2021

RECOMMANDATIONS DE LA MISSION

n°	Recommandation	Priorité	Autorité responsable	Échéance
Augmenter les effectifs en formation et mieux suivre la démographie de la profession				
1	Intégrer une augmentation de 10 % des effectifs de MEM dès la rentrée 2021 dans le plan de développement des formations paramédicales issu du Ségur de la Santé et du plan de relance	1	Conseils régionaux, ministères en charge de la santé, de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur	Rentrée 2021
2	Conduire des états des lieux régionaux des besoins et de l'offre de formation pour répartir l'effort d'augmentation des capacités entre les régions et entre les centres de formation	1	Conseils régionaux, ARS et rectorats	Premier semestre 2021
3	Entretenir des viviers de recrutement diversifiés par des actions de communication et d'orientation, le développement de la promotion professionnelle et la création de passerelles avec les autres filières de formation en santé	2	Conseils régionaux, opérateurs de formation	Dès à présent
4	Maintenir ou rétablir l'indemnisation des stages des étudiants des sections IMRT, lui appliquer la revalorisation prévue par le Ségur de la Santé et modifier les textes régissant le DTS pour aligner le droit sur la pratique.	2	Ministère en charge de la santé, ARS et ministère en charge de l'enseignement supérieur	Premier semestre 2021
5	Mobiliser les représentants des employeurs autour du développement de l'offre de stages	2	ARS	Rentrée 2021
6	Intégrer les MEM dans le processus organisé et régulier de suivi des besoins en formation et de la démographie réservé aujourd'hui aux professions « à quota ».	1	DGOS	Annuelle
7	Développer un pilotage régional commun région/agence régionale de santé/rectorat de l'offre de formation, en prenant en compte la globalité de l'offre (DTS inclus) et en assurant un suivi régulier de la démographie des MEM en lien avec les besoins de l'offre de soins	1	Conseils régionaux, ARS et rectorats	Annuelle
8	Engager rapidement une démarche de fiabilisation du répertoire Adeli, et <i>a minima</i> , accompagner la diffusion des données qui en sont issues des avertissements et recommandations nécessaires à leur utilisation	1	Drees et ARS	2022
9	Développer l'exploitation des sources statistiques disponibles sur les salariés des cabinets libéraux	3	Drees	2022

n°	Recommandation	Priorité	Autorité responsable	Échéance
10	Mettre à disposition en ligne, avec les données sur les IFMEM, les données disponibles sur les étudiants des DTS IMRT, en collaboration avec le SIES.	2	Drees	Rentrée 2021
11	Organiser une remontée fiable et la diffusion des données sur le nombre de diplômes de DTS IMRT délivrés par les recteurs	2	Ministères en charge de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur	2022
Une attractivité à renforcer, des parcours à construire et une profession à universitariser				
12	Améliorer les conditions de reprise d'ancienneté des services accomplis avant la parution du décret de 2017 en les alignant sur celles prévues pour les infirmiers pour les services accomplis avant la parution de leur décret statutaire de 2010.	2	DGOS	2022
13	Supprimer la différence de rémunération avec les infirmiers de soins généraux, liée à la prime Veil, dans le cadre de la refonte du régime indemnitaire de la fonction publique hospitalière.	2	DGOS	2022
14	Mettre en œuvre la prime d'engagement dans la carrière hospitalière pour les MEM dans les régions où les tensions sont les plus fortes.	2	DGOS	2022
15	Mettre en œuvre le contrat d'engagement de service public (CESP) ou encourager, en fonction des priorités régionales et des besoins des établissements, une contractualisation entre les ARS et les établissements pour un accompagnement financier du recours aux allocations d'études.	2	DGOS, ARS	Rentrée 2021
16	Optimiser la durée du temps de chevauchement quotidien entre les équipes de jour et valoriser son contenu par des missions transversales confiées aux MEM.	3	Etablissements de santé	2022
17	Engager les établissements à construire, au moyen d'une fiche de méthode synthétique à élaborer au niveau national, des maquettes organisationnelles pour utiliser au mieux leurs effectifs de MEM et en prévoir les évolutions en lien avec celles des plateaux techniques d'imagerie.	2	DGOS, ANAP, établissements de santé	2022
18	Constituer un pool de MEM recrutés à titre permanent et prioritairement dédié aux remplacements des absences de courte durée.	2	Etablissements de santé	Variable selon les établissements
19	Procéder dans le cadre de l'évaluation des dispositifs de coopération territoriale en imagerie, à un bilan annuel de la situation d'emploi des MEM, à charge pour l'établissement support dans les GHT et pour la gouvernance du GCS des PIMM d'en réunir les données, de les communiquer à l'ARS et d'engager une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et compétences de MEM	2	ARS, GHT, PIMM	2022

n°	Recommandation	Priorité	Autorité responsable	Échéance
20	Clarifier le cadre juridique de l'acquisition d'images en échographie par les MEM.	1	DGOS	2021
21	Achever la reconnaissance du métier de dosimétriste comme voie de spécialisation des MEM indépendamment de la réflexion sur la création d'une pratique avancée en radiothérapie.	1	DGOS	2021
22	Engager avec les sociétés savantes et les professionnels de l'imagerie une démarche d'identification et de construction de pratiques avancées ou de spécialités pour les MEM	2	DGOS	2021
23	Mettre en place une évaluation du fonctionnement des formations de MEM et des conditions de délivrance des diplômes suite à la réingénierie en 2012	2	MEN, MESRI et DGOS	2021
24	Lever les freins juridiques et soutenir le projet d'intégration de la section IMRT de Strasbourg à l'université	1	MEN et MESRI	2021
25	Relancer le chantier de diplôme unique pour en faire un levier d'intégration entre les deux réseaux de formation et de rapprochement avec l'université.	2	MESRI et DGOS	2021
26	Construire la recherche paramédicale dans une logique interprofessionnelle et intégrer des chercheurs issus de la filière MEM dans les nouvelles sections du CNU.	2	MESRI	2021-2022

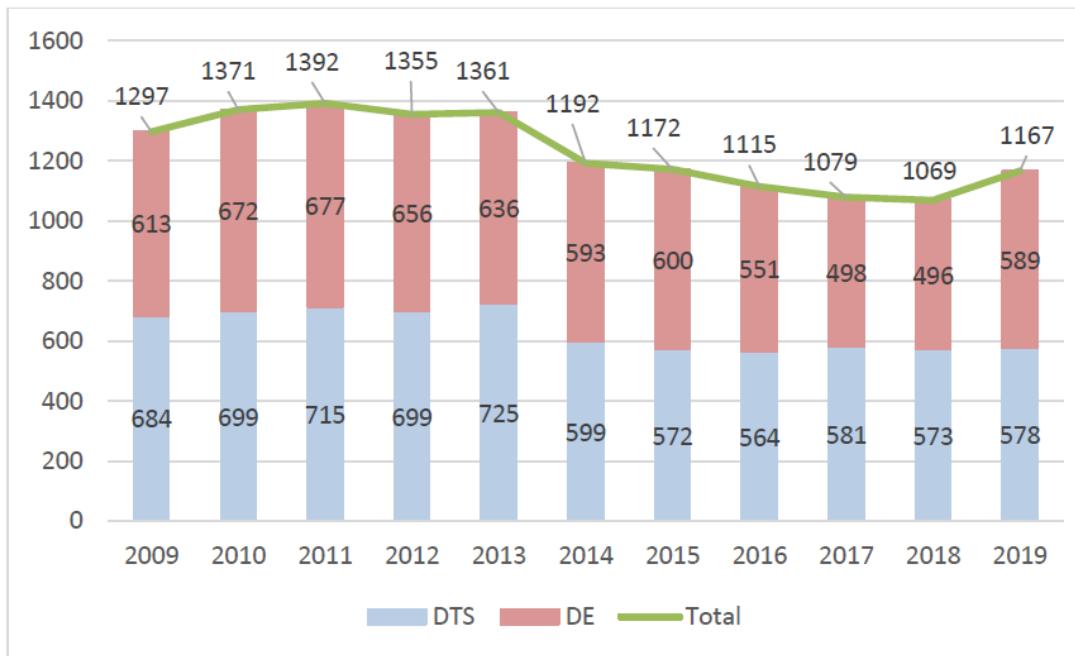
Tableau 52 : Répartition des MEM par sexe et par classe d'âge en 2018

	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Part d'hommes	Part de femmes
Moins de 25 ans	1642	353	1289	21 %	79 %
Entre 25 et 29 ans	4554	1241	3313	27 %	73 %
Entre 30 et 34 ans	4378	1270	3108	29 %	71 %
Entre 35 et 39 ans	3686	1035	2651	28 %	72 %
Entre 40 et 44 ans	3550	1077	2473	30 %	70 %
Entre 45 et 49 ans	3517	788	2729	22 %	78 %
Entre 50 et 54 ans	3238	791	2447	24 %	76 %
Entre 55 et 59 ans	4062	1009	3053	25 %	75 %
Entre 60 et 64 ans	4082	1227	2855	30 %	70 %
Tous âges confondus	28627	7564	21063	26 %	74 %

Source : Drees Adeli. Salariés de moins de 60 ans.

RAPPORT IGAS N°2020-063R

Graphique 17 : Nombre d'étudiants inscrits en 3^{ème} année



Source : Traitement mission à partir des données de la Drees, enquête auprès des centres de formation pour les IFMEM et du Siec, SI Scolege, pour les DTS. Champ : France entière, tous les étudiants des IFMEM, étudiants sous statut scolaire pour les DTS.



Présidente : Me Béatrice JAMAULT

Secrétaire général : M. Bruno BOYENVAL

Trésorier Jean-Louis SAUREL

Election des membres du CA le 10 octobre 2022



M. Frédéric LACROIX

Me Valérie HUBER

Me Sylvie TRESAL MAUROZ

M. Jean-Louis SAUREL

M. Pascal DURAND

M. Nicolas GILLET

Me Sandra MICHELLAND

M. Franck MORICE



Me le Pr Isabelle BARILLOT pour le CNP de Radiothérapie

M. le Pr Jean-Philippe VUILLIEZ pour le CNP de Médecine Nucléaire

M. le Pr Jean-Pierre PRUVO

M. le Pr Yves GANDON - Pr Nicolas MENJOT

M. le Pr Christophe CHAGNAUD

M. le Pr Aymeric ROUCHAUD



De rechercher et de maintenir une harmonisation de l'enseignement sur le plan national, au plus haut degré de qualité.

De faciliter les échanges, la concertation et la recherche en pédagogie entre les différentes structures

D'assurer la représentativité des centres de formation de manipulateurs auprès des Pouvoirs Publics, des syndicats, des employeurs, des patients, des instances et organismes internationaux.

De promouvoir la formation initiale et permanente des manipulateurs, formateurs ainsi que celles des cadres enseignants.



Démographie des manipulateurs

Démographie

Etude porte sur 45 centres de formation en Métropole
Pas de données Corbeil-Essonnes

En 2020 : 1527 étudiants en 1^{ère}année

En 2021 : 1660 étudiants en 1^{ère} année

En 2022 : 1759 étudiants en 1^{ère} année

Entre 2020 et 2022

Soit +15% (ouverture de DTS Nîmes et DE Toulon)

Démographie

La Martinique : 15 étudiants en 1^{ère} année

La Réunion : 17 étudiants en 1^{ère} année

La Guyane : 12 étudiants en 2^{ème} année

Nombre d'étudiants manip en formation en Métropole

Au 1^{er} octobre 2022

1759 étudiants en 1^{ère} année

1317 étudiants en 2^{ème} année

1219 étudiants en 3^{ème} année

Nombre d'étudiants manip en formation

1219 étudiants en 3^{ème} année

2 % d'échec en moyenne

5 à 8 % poursuite d'études

Evolution du nombre d'étudiants de 1^{ère} année entre 2020-2022

Moyenne nationale 15 %

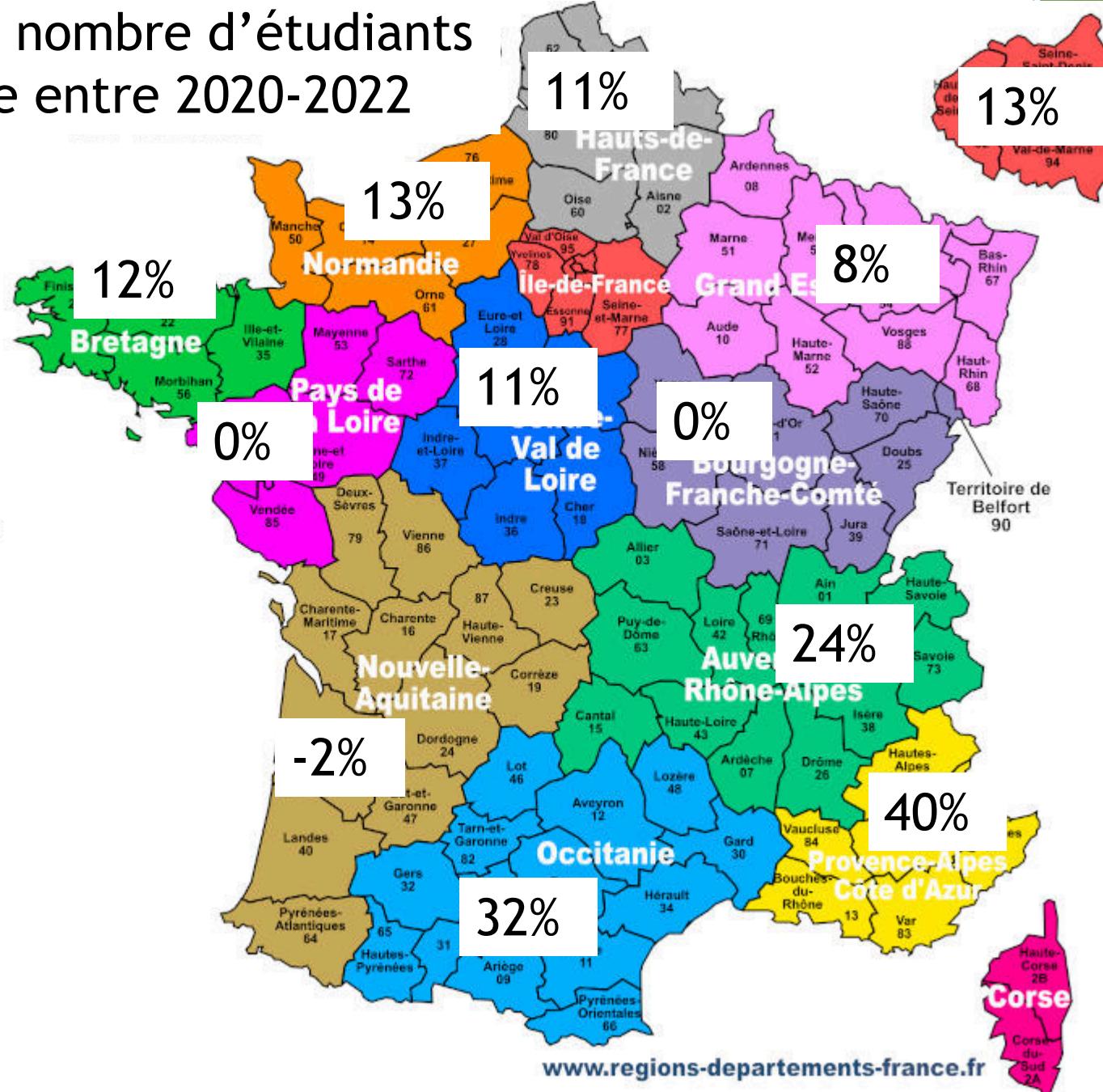
Guadeloupe
971

Martinique
972

Guyane
973

La Réunion
974

Mayotte
976



Evolution du nombre d'étudiants de 1ère année entre 2020 et 2022

Moyenne nationale 15 %

Recommandation d'augmentation de 10 % des effectifs est atteinte

Disparité entre régions et au sein même des régions

	Auvergne-Rhône-Alpes			2020	2021	2022	
1	Ain						
3	Allier						
7	Ardèche						
15	Cantal						
26	Drôme	Valence	DTS	25	29	26	
38	Isère	Grenoble	DE	36	36	38	
42	Loire	Saint-Etienne	DTS	21	21	23	
43	Haute-Loire						
63	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	DE	30	36	44	
69	Rhône	Lyon	DTS	24	25	26	
73	Savoie	Lyon	DE	53	76	77	
74	Haute-Savoie			189	223	234	24%
	Bourgogne-France-Comté						
21	Côte-d'Or	Dijon	DTS	26	27	28	
25	Doubs	Besançon	DTS	27	27	25	
39	Jura						
58	Nièvre						
70	Haute-Saône						
71	Saône-et-Loire						
89	Yonne						
90	Territoire de Belfort			53	54	53	0%
	Bretagne						
22	Côtes-d'Armor						
29	Finistère	Brest	DTS	34	35	37	
35	Ille-et-Vilaine	Rennes	DE	31	35	36	
56	Morbihan			65	70	73	12%
	Centre-Val-de-Loire						
18	Cher						
28	Eure-et-Loire						
36	Indre						
37	Indre-et-Loire	Tours	DE	39	44	47	
41	Loir-et-Cher						
45	Loiret	Orléans	DTS	24	24	23	
				63	68	70	11%
	Corse						
2A	Corse-du-Sud						
2B	Haute-Corse						

Grand Est						
8	Ardennes					
10	Aube					
51	Marne	Reims	DE	26	31	30
52	Haute-Marne					
54	Meurthe-et-Moselle	Nancy	DE	50	55	59
55	Meuse					
57	Moselle	Algrange	DTS	25	27	28
67	Bas-Rhin	Strasbourg	DTS	39	40	34
68	Haut-Rhin					
88	Vosges			140	153	151
						8%
Hauts-de-France						
2	Aisne					
59	Nord	Lille	DTS	51	58	58
		Valenciennes	DTS	25	26	27
60	Oise					
62	Pas-de-Calais	Arras	DTS	30	34	39
80	Somme	Amiens	DE	39	38	37
				145	156	161
						11%
Île-de-France						
75	Paris	ENCPB 13ème	DTS	98	96	106
		Salpêtrière 13ème	DE	101	109	118
77	Seine-et-Marne					
78	Yvelines	Poissy	DE	33	36	41
91	Essonne	Corbeil Essonnes	DE			
92	Hauts-de-Seine					
93	Seine-Saint Denis					
94	Val-de-Marne	Créteil	DTS	35	37	39
95	Val-d'Oise	Franconville	DTS	43	46	46
				310	324	350
						13%
Normandie						
14	Calvados	Caen	DE	26	25	30
27	Eure					
50	Manche					
61	Orne	Flers	DTS	18	18	20
76	Seine-Maritime	Rouen	DTS	28	28	32
		Le Havre	DTS	18	18	20
				90	89	102
						13%

Nouvelle-Aquitaine						
16	Charente					
17	Charente-Maritime					
19	Corrèze					
23	Creuse					
24	Dordogne	Périgueux	DTS	32	29	30
33	Gironde	Bordeaux	DE	42	44	43
40	Landes					
47	Lot-et-Garonne					
64	Pyrénées-Atlantiques					
79	Deux-Sèvres					
86	Vienne	Poitiers	DE	26	26	27
87	Haut-Vienne	Limoges	DTS	24	22	23
				124	121	123
						-1%
Occitanie						
9	Ariège					
11	Aude					
12	Aveyron	Rodez	DTS	16	18	18
30	Gard	Nîmes	DTS		27	28
31	Haute-Garonne	Toulouse	DE	32	38	37
32	Gers					
34	Hérault	Montpellier	DE	48	57	54
46	Lot					
48	Lozère					
65	Hautes-Pyrénées					
66	Pyrénées-Orientales	Perpignan	DTS	40	42	42
81	Tarn					
82	Tarn-et-Garonne			136	182	179
						32%
Pays de la Loire						
44	Loire-Atlantique	Nantes	DE	30	30	30
49	Maine-et-Loire	Angers	DTS	26	24	26
53	Mayenne					
72	Sarthe					
85	Vendée	Fontenay le Comte	DTS	30	28	30
				86	82	86
						0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur						
4	Alpes-de-Haute-Provence					
5	Hautes-Alpes					
6	Alpes-Maritimes	Nice	DTS	34	34	35
13	Bouches-du-Rhône	Marseille	DTS	41	40	40
83	Var	Marseille	DE	51	63	62
84	Vaucluse	Toulon	DTS			40
				126	137	177
						40%